

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

AMENDEMENT

N ° AS168

présenté par

M. Boucard, M. Ramadier, M. Leclerc, M. Hetzel, Mme Meunier, M. Masson, M. Le Fur,
M. Brun, M. Abad, M. Parigi, M. Cinieri, M. Cordier, M. Dive, Mme Kuster, M. Vialay,
Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, Mme Lacroute, Mme Ramassamy, Mme Trastour-Isnart et
M. Jean-Claude Bouchet

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 40, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.